

Décision 22-DCC-104 du 24 juin 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Bioclinic par le groupe Inovie

Posted on: 24 juin 2022 | Secteurs :

OUTRE-MER

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Groupe Inovie

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Groupe Bioclinic

Lire

le texte intégral de la décision

670.66 Ko